

Instructions d'installation pour les caméras tierces

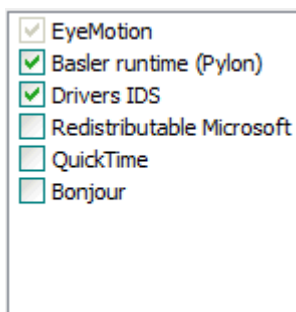


- **Configuration minimum requise :**

- Intel Core 2 Duo, 4Go de RAM, 1,5 Go d'espace disque.
- Windows 7 ou plus récent.

- **Installation du logiciel :**

- Avant de connecter une caméra, installez le logiciel « EyeMotion » de See Fast Technologies, fourni sur CD, ou clef USB, ou par téléchargement.
- Démarrez l'installateur en double-cliquant sur le fichier EyeMotion-SFT-setup-xxx.exe.
- Sélectionnez la langue d'installation (français ou anglais).
- Effectuez les différentes étapes de l'installation.
- Vous n'avez pas besoin d'être connecté à Internet durant cette installation.
- L'installateur propose une liste de composants optionnels qui peuvent être déployés en plus du logiciel EyeMotion :



- Le « Basler runtime », nécessaire uniquement pour faire fonctionner les caméras Basler
- Les « Drivers IDS », nécessaires uniquement pour faire fonctionner les caméras IDS
- Les « redistributable Microsoft ». Ils sont indispensables, mais leur déploiement peut être long ; aussi, si vous êtes sûr de les avoir déployés au moins une fois, il n'est pas nécessaire de le refaire.
- La bibliothèque QuickTime, indispensable pour les versions antérieures à EyeMotion 1.7, mais optionnelle à partir de cette même version. Sa présence donne accès à plus de fonctionnalités multimédia au sein de EyeMotion.
- Le service « Apple Bonjour(c) », facultatif, n'est proposé que pour rendre certaines fonctionnalités réseau de EyeMotion plus conviviales.

- Une fois l'installation du logiciel terminée, vous pouvez connecter votre caméra tierce sur le port du PC correspondant à l'interface proposée par le câble fourni avec la caméra.

- **Installation du pilote :**

- Si la caméra n'est pas reconnue par Windows, assurez-vous d'installer tout autre pilote ou logiciel fourni par le fabricant de la caméra.

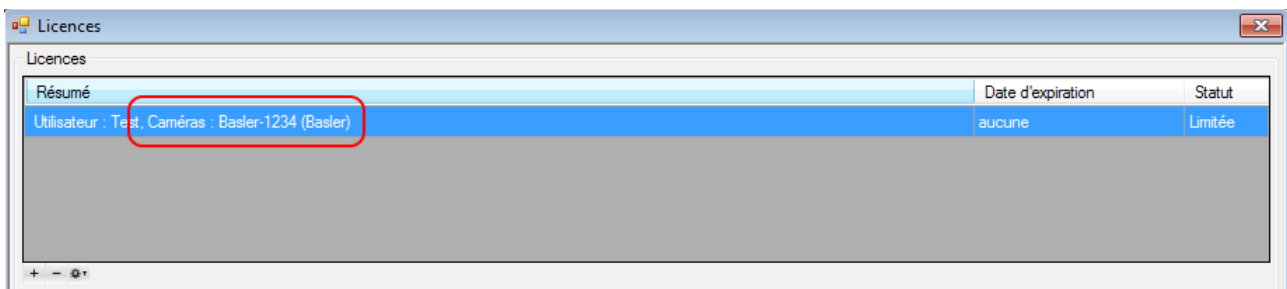
- **Affichage de la vue temps réel :**

- Pour autoriser EyeMotion à offrir une visualisation temps réel d'une caméra tierce connectée, et pour donner accès aux fonctionnalités liées à cette caméra, une licence doit être installée. Une telle licence est liée au numéro de série de la caméra.

- **Installation de la licence logicielle :**

- Une licence se présente sous la forme d'un fichier typiquement nommé : **license-eyemotion-<nom du client>-<court résumé>.lic.**
- Ce fichier doit être présent sur le CD ou la clef USB fourni avec la Proclmage, ou a été envoyé par e-mail. Si ce n'est pas le cas, contactez votre revendeur.

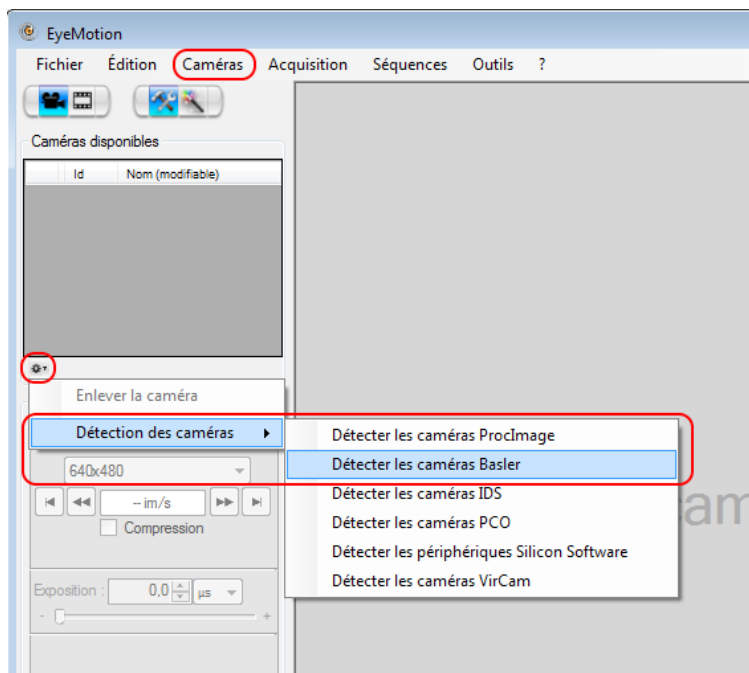
- Pour installer la licence, démarrez le logiciel, aller dans le menu « ? > licences... », cliquez sur le bouton « Ajouter » (+), et parcourez les dossiers jusqu'au fichier concerné.



- Une fois installée, la licence est affichée dans la liste. Le fichier original (*.lic) peut être déplacé ou supprimé, mais vous devriez l'archiver dans un endroit sûr au cas où vous en auriez à nouveau besoin.
- Cette opération n'a besoin d'être effectuée qu'à la première utilisation de la caméra. Tant que vous ne supprimez pas la licence de la liste, vous n'avez pas besoin de la refaire.

• Détection des caméras par le logiciel :

- Une fois la licence installée, pour les caméras autorisées, c'est à dire celles qui sont mentionnées dans l'intitulé de la licence, EyeMotion permet de lancer une détection manuelle par le menu « Caméras > Détection des caméras » ou son bouton associé sous la liste des caméras.



- Si aucune caméra n'est détectée par EyeMotion, le message « Aucune caméra n'est détectée » est affiché. Si des caméras sont détectées, mais non autorisées par la licence, le message indique « Aucune caméra autorisée n'est détectée ».

• Conseil lors de l'utilisation d'une caméra tierce avec EyeMotion :

- À chaque fois que vous devez utiliser une caméra tierce avec EyeMotion, il est recommandé d'effectuer une première acquisition de quelques secondes, pour préparer le système d'exploitation à une utilisation intensive des ressources mémoire, de la connexion utilisée et du disque dur ou SSD.

- **Maintenance :**

- Le logiciel peut être installé sur un nombre illimité de postes, avec ou sans licence caméra¹.
- Pour détecter la disponibilité de mises à jour, le logiciel doit être installé sur un poste ayant accès à Internet.
- En cas de problème avec cette installation, vous pouvez contacter votre revendeur.
- Vous pouvez aussi nous joindre aux coordonnées suivantes :

Emmanuel AGEORGES

Responsable produit - Product Manager

Tel : + 33 (0)1 30 08 99 19 ou + 33 (0)6 87 86
29 02

support@seefastechnologies.com

SEE FAST TECHNOLOGIES

www.seefastechnologies.com

¹ Certaines fonctionnalités logicielles peuvent toutefois être restreintes par la licence à un poste privilégié.